

[Texte]

Mr. Hagerman: No, because I think our amendments, in terms of the number of words, are small, but, in terms of the intention and the direction in which the bill would lead us, they are very great. So I take the position that unless you start off on the right foot and are on the right road, you will have gone too far down the road to come back. You will have done too much damage to actually make it better. Sometimes you cannot come back when you have done bad things. You have to start on the right road in the first place. In some ways, once the damage has been done, it cannot be repaired.

The Chairman: So the key words are "high-quality services"?

Senator Marsden: Non-commercial.

Mr. Hagerman: Non-commercial. We are talking about services and children, and if we set out a process that gives bad service to children, what are you going to say to the children who have already gone through the bad service? Will you say, "Well, we are going to change it in five years"? What about those children who do not have the benefit of that service? How are you going to explain that to them?

The Chairman: Is it your perception that it is so bad to have so-called profit day-care services?

Mr. Hagerman: Yes.

The Chairman: Do you think it is better not to pass the bill in this form, which does not kill all private or profit centres?

Mr. Hagerman: There is a misconception here, in the sense that we are not putting forward our point because we do not want public funding to go to private, commercial, for-profit day care centres or that we want the government to legislate them out of existence tomorrow. However, we would like to see a commitment or targets whereby in five or seven years there will be no more public funding of commercial child care. We are also not saying that commercial child care should be declared illegal. We are saying that after some reasonable length of time in the future it should not receive public funds. If people want to send their children to private schools, we are perfectly willing to have that, but they should not be able to receive public funds.

The Chairman: Just to be clear in my mind, one condition under which the federal government would give provinces part of the financing would be that they do not use that money, or their own money, for profit organizations? Perhaps I expressed myself poorly. It is a sharing program, so the finances come both from the provinces and the federal government. If I understand your approach, the condition for any province to get the federal part of the sharing program would be not to use the whole package for profit day-care services. Is that what you mean?

[Traduction]

faire valoir vos arguments et faire davantage pression pour que des changements soient apportés.

M. Hagerman: Non, car s'il est vrai que nos amendements sont limités pour ce qui est du nombre de mots, ils sont très importants du fait de l'intention et de l'orientation qu'ils confèreraient au projet de loi. Aussi, j'estime qu'à moins de partir du bon pied et sur la bonne voie, on fera un détour beaucoup trop grand avant de pouvoir revenir au point visé. On aura fait beaucoup trop de dommages sur le chemin emprunté pour l'améliorer dans les faits. Il est parfois impossible de revenir sur les erreurs commises. Il faut s'engager sur la bonne voie dès le départ. Une fois que le mal est fait, il est parfois trop tard.

Le président: L'expression clé se résume donc à des «services de haute qualité»?

La sénatrice Marsden: Non commerciaux.

M. Hagerman: Non commerciaux. Il est ici question de services et d'enfants; si nous établissons un système qui offre de mauvais services à sa clientèle, qu'allez-vous dire à ces enfants qui en auront déjà fait les frais? Allez-vous leur dire que vous allez modifier le système dans cinq ans? Que direz-vous à des enfants qui ne bénéficieront pas de ces services? Comment allez-vous leur expliquer cela?

Le président: Croyez-vous qu'il soit si terrible d'avoir des services de garde de jour dits «à but lucratif»?

M. Hagerman: Oui.

Le président: À votre avis, il vaut mieux ne pas adopter le projet de loi dans sa forme actuelle, celui-ci n'entraînant pas la disparition de toutes les garderies privées ou à but lucratif?

M. Hagerman: Je pense qu'il y a un malentendu ici. En effet, en nous opposant à ce que des fonds publics soient investis dans les garderies privées, commerciales ou à but lucratif, nous ne voulons pas nécessairement que le gouvernement adopte une mesure législative qui les rayera de la carte dès demain. Nous souhaitons toutefois un engagement ou des objectifs prévoyant la suppression du financement public pour les services de garde commerciaux dans cinq ou sept ans. Nous ne disons pas non plus que les services de garde commerciaux devraient être déclarés illégaux. Nous disons simplement qu'ils ne devraient plus recevoir de fonds publics après une certaine période raisonnable. Si les gens veulent envoyer leurs enfants à l'école privée, nous n'avons rien contre, mais ils ne devraient pas bénéficier de fonds publics.

Le président: J'aimerais obtenir une précision pour que tout soit bien clair dans mon esprit. Le gouvernement fédéral accorderait aux provinces une partie du financement à condition, entre autres, qu'elles n'utilisent pas cet argent ou leurs propres fonds pour financer des organismes à but lucratif? Je me suis peut-être mal exprimé. Comme il s'agit d'un programme de partage des frais, les fonds viennent à la fois des provinces et du gouvernement fédéral. Si j'ai bien compris votre raisonnement, pour obtenir la partie des fonds fournie par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme de partage des coûts, les provinces devraient s'abstenir d'utiliser l'ensemble de ces fonds pour des services de garde à but lucratif. Est-ce exact?